



## Facture de gdf de 2007 pour locataires reçue seulement en 2009

Par **Trang**, le **03/11/2009** à **09:39**

Bonjour,

J'ai une maison située à Cergy que je donne en location à de étudiants depuis son achat en 2007, en bail commun non meublé. Les lignes de GDF, Edf et eau et autres sont à ouvrir par les locataires et factures à gérer entre eux. Je viens de recevoir une facture de GDF concernant les consommations de 2007 et 2008 qui s'élève à plus de 1500 E. Il ya eu un souci et la ligne est restée à mon nom. Ces locataires de cette période sont partis depuis moins de 2 ans.

Suis-je néanmoins en droit de leur demander de payer leurs consommations ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement